

Assemblée générale du 20 mai 2026

Réponses du Conseil d'administration aux questions reçues en séance par la plateforme

Question 1. Le Groupe est-il visé par des cyber-attaques?

Oui, comme l'ensemble des entreprises et institutions financières, le Groupe est régulièrement exposé aux cyber-attaques. Pour y faire face, plusieurs initiatives ont été mises en place : une protection « multi-barrières », associée à une surveillance active et étendue, s'appuyant sur des équipes spécialisées, des méthodes éprouvées et des outils de pointe alignés sur les meilleurs standards de marché.

Par ailleurs, le Groupe adopte une démarche de défense proactive, en renforçant son autonomie stratégique, en maîtrisant ses dépendances vis-à-vis des fournisseurs et en assurant une veille continue sur des menaces en constante évolution.

Enfin, cet engagement se traduit par des moyens significatifs : en 2025, 382 M€ sont consacrés à la Cybersécurité (soit 6,7 % de la dépense IT totale, en hausse de 19 % par rapport à 2024) et 1456 ETP internes et externes y sont dédiés, contre 932 en 2024.

Question 2. Quel est le niveau de rentabilité et de fonds propres différenciés CASA/CR ? Pourquoi le ROTE de CASA, à 13,5 %, est-il nettement supérieur à celui des Caisses régionales, qui se situe en moyenne entre 2 et 3 % ? Quelles actions le Groupe prévoit-il pour renforcer le ROTE des Caisses régionales ? Comment expliquer l'écart entre le ratio de solvabilité du Groupe Crédit Agricole (17,3 %) et celui de CASA (11,8 %) à fin 2025 ?

Le niveau de solvabilité du groupe est particulièrement élevé (ratio CET1 de 17,3% fin 2025) grâce à l'accumulation de fonds propres dans les Caisses régionales, dont le ratio CET1 moyen était de 26,8% à fin 2025.

Le différentiel de solvabilité et de niveau de fonds propres entre Crédit Agricole S.A. et celui des Caisses régionales s'explique essentiellement par le mécanisme de solidarité mutualiste, qui permet à Crédit Agricole S.A. de bénéficier des fonds propres des Caisses régionales en cas de nécessité, sans les accumuler à son niveau.

Adossé à ce socle groupe, Crédit Agricole S.A. peut fonctionner avec une cible de CET1 à 11 %, inférieure à celle de ses pairs, ce qui lui permet une gestion optimale du capital entre le financement de nouveaux projets et la distribution de 50 % de ses résultats, avec un dividende par action de 1,13 € en 2025, soit x 3,2 en un peu plus de dix ans.

C'est cette architecture d'ensemble – un Groupe très fortement capitalisé, un capital localisé au niveau des Caisses régionales et un Crédit Agricole S.A. plus efficient en capital – qui explique à

la fois un ROTE plus élevé chez Crédit Agricole S.A. et un écart marqué entre les ratios de solvabilité de Crédit Agricole S.A. et celui du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble.

Question 3. Quelle est l'évolution du cours de bourse CASA vs BNPP et SG depuis l'introduction en bourse de CASA

L'évolution du cours de Crédit Agricole S.A. se lit mieux dans une approche complète, qui outre la performance du cours, intègre les dividendes versés en faisant l'hypothèse qu'ils sont réinvestis. Vu sous cet angle, la performance de Crédit Agricole S.A. est assez comparable à celle de ses pairs français : depuis son introduction en Bourse (14/12/2001), la rentabilité brute cumulée atteint +249,7 %, ou +5,7 % en moyenne par an, soit un niveau en ligne avec celui des pairs français.

Cette trajectoire s'appuie notamment sur une politique de dividende en forte progression, avec un dividende multiplié par 3,2 depuis 2014.

Question 4. Quelles sont les ambitions et acquisitions dans le leasing auto ?

Les ambitions du Groupe dans le leasing auto s'appuient sur un dispositif déjà solide et en forte croissance. Avec Leasys, créée en 2023 et déjà n°1 en Italie et 3e acteur de la LLD en Europe avec 912 000 véhicules, le Groupe s'est doté d'un acteur paneuropéen de premier plan, soutenu par une politique commerciale d'investissement ambitieuse visant à atteindre rapidement une taille critique, au prix d'une pression temporaire sur la profitabilité.

Ce socle est complété par la prise de participation de 50 % dans GAC Leasing en Chine et par l'offre de mobilité distribuée par CA Auro Bank dans une vingtaine de pays européens, ce qui ancre clairement Crédit Agricole comme un acteur de référence sur ce marché.

Le PMT 2028 se concentre désormais sur la consolidation de ces activités et la poursuite de leur croissance, ainsi que sur le développement des services et des assurances associés à ces métiers.

Question 5 (question écrite posée par un actionnaire dans le cadre de l'article L225-108 du Code de Commerce, reçue au-delà du délai légal). Dans quelle mesure le maintien de la cotation des Caisses régionales du Crédit Agricole répond-il encore aux intérêts du groupe ?

Cette question concerne les organes sociaux de chaque Caisse régionale émettrice de CCI et non l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A.